

MORCENX-LA-NOUVELLE**Un rassemblement de soutien aux victimes de l'amiante**

Le pôle social du tribunal judiciaire de Mont-de-Marsan examinera, le vendredi 10 avril, plusieurs dossiers liés à des maladies professionnelles contractées lors de périodes d'activité à EDF. Ils concernent deux agents décédés – Alain Lescarret et Gérard Duviau – ainsi que Jacques Parthonnaud et Gabriel Aldeguer, tous reconnus victimes d'expositions toxiques aux fibres d'amiante ou au trichloréthylène.

Les associations et organisations CGT appellent à un rassemblement vendredi 10 avril, à 9 heures, devant le tribunal montois, pour soutenir les familles et anciens collègues, dénoncer la baisse des sanctions pour « faute inexcusable » des employeurs et défendre les droits des victimes.

À ce jour, 134 victimes, dont 46 décès de maladies professionnelles – soit plus de 10 % de l'effectif global de 1 323 salariés entre 1959 et 1992 – ont été recensées parmi les anciens



Un rassemblement est prévu avant l'audience de ce vendredi 10 avril.

ARCHIVES GUILLAUME BONNAUD / SO

agents de « la mine » d'Arjuzanx. Un déplacement en bus est organisé par l'Union locale CGT, depuis la bourse du travail de Morcenx. Inscription par mail : ulmorcenx.cgt@gmail.com ou au 05 58 07 84 97.

Philippe Grand